

## Financement a posteriori des études en masso kinésithérapie : Redoublement

**Domaine FAQ:** Formation Sanitaire et Social

Catégories: Formation Santé et Social

J'ai redoublé ma 2ème année d'études. Puis-je bénéficier du remboursement de

toutes mes années d'études ?

Retour à la FAQ